



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de l'Association des Habitants de CHARLAIX – MAUPERTUIS (AHCM)

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AHCM.

Celle-ci aura lieu le **Jeudi 12 décembre 2024 à 20h30**, à l'adresse suivante :
LCR de la PRALY, chemin de Maupertuis – 38240 - Meylan

Ordre du jour

1. Bilan des activités 2023/2024
 - Dimanches du Four à Pain, Fête des Voisins, Cross du Charlaix...
 - Activités régulières,
2. Compte-rendu financier 2023/2024
3. Bilan des actions et participations de l'Association :
Commission Extra-Municipale (**CEM**), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (**PLUi**), Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (**CLSPD**), Projets Urbains dont la mise en place du C1 en site propre au Charlaix, bilan de la réunion publique avec la Mairie et élus de quartier ...
4. Questions diverses
5. Election du nouveau Conseil d'Administration

Venez enrichir l'équipe dans une ambiance sympathique et amicale.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Un pot amical clôturera l'Assemblée Générale.

Rappel : les adhésions, saison 2024/2025, ont débuté en Septembre 2024 lors du Forum des Associations. Elles sont valables jusqu'en Août 2025. Cotisation : 15€ / famille

Meylan, le 15 Octobre 2024
Le Président, Maurice PIRONI



Assemblée Générale de l'Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis
Bon pour Pouvoir à remettre à un adhérent de l'Association (deux maximum par personne)

Mme - Mr : demeurant :
Délègue tous pouvoirs, pour le représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 12 décembre 2024 à 20h30, à Meylan, au LCR de la Praly, à

Mme - Mr demeurant

Signature

Fait à Meylan, le //2024